



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116672

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau européen et mondial, l'Académie nationale de pharmacie préconise de reconsidérer les pertes de ressources entraînées par les duplications d'inspection entre États et d'audits entre industriels et de mettre en place des systèmes de reconnaissance mutuelle élargie (développement du rôle des organisations internationales) tout en prévoyant des actions d'urgence en la matière. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116672

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)